

Aéroport De Libreville (ADL S.A.) est délégataire des missions d'aménagement, d'entretien et d'exploitation de l'aéroport international Léon MBA de Libreville. Au titre de ces attributions, nos activités sont susceptibles de générer des nuisances environnementales diverses.

Soucieux d'être un aéroport citoyen, ADL S.A. fait de la protection et de l'amélioration de l'environnement, une de ses responsabilités.

Aussi, ADL S.A. s'est engagé dans une démarche de certification, pilotée par l'ACI (Airport Council International) et appelée « Airport Carbon Accreditation », qui évalue la performance d'un aéroport en termes de diminution de gaz à effet de serre.

Nos objectifs

- Encourager la participation de l'ensemble des salariés aux questions environnementales ;
- Mesurer notre empreinte carbone ;
- Maîtriser notre impact environnemental sur le milieu naturel ;
- Maîtriser notre consommation énergétique ;
- Etablir, d'ici à 2016, une politique de réduction des gaz à effet de serre.

Nos moyens

- Sensibiliser le personnel sur les enjeux environnementaux de l'aéroport ;
- Quantifier nos émissions de gaz à effet de serre ;
- Installer une station d'épuration dédiée au traitement des eaux bleues ;
- Elaborer des études d'impact sur l'environnement lors de nouveaux projets ;

En faveur de l'environnement aujourd'hui et demain, je m'engage, aux côtés du personnel d'Aéroport De Libreville, à soutenir l'amélioration continue de nos performances environnementales.

Le Directeur Général

Jean-Michel RATRON



TEL : 01 73 62 44 /46 /47 01 73 82 82 01 73 15 15

BP 363

WWW.adlgabon.com